

*L'État africain et sa diaspora face à la mondialisation : la nation dans l'entre-deux*, sous la direction de Paul Elvic Matchom et Patrice Moundounga Mouity, Paris, L'Harmattan, 2021, 261 p.

Christian Jaouich

Volume 43, Number 2, 2024

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1114893ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1114893ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Jaouich, C. (2024). Review of [*L'État africain et sa diaspora face à la mondialisation : la nation dans l'entre-deux*, sous la direction de Paul Elvic Matchom et Patrice Moundounga Mouity, Paris, L'Harmattan, 2021, 261 p.] *Politique et Sociétés*, 43(2), 179–182. <https://doi.org/10.7202/1114893ar>

l'être humain qui, cependant, choisit de restreindre les libertés pour la bonne marche de la communauté, pour maintenir le vivre ensemble (p. 18). La liberté est non seulement une revendication d'un droit, mais aussi et d'abord une responsabilité, un engagement, qui la fait profondément civique et attachée à la citoyenneté (*ibid.*). Pour fonctionner, la liberté a besoin d'un champ libéré des obstacles idéologiques qui bloquent l'expression des opinions diverses. Sans ce champ libre, la liberté d'expression devient une fiction et finalement les citoyens arrêtent tout simplement de penser hors des normes imposées.

Les questions de la sécurité et la peur peuvent être des raisons suffisantes pour mettre la liberté en péril. Les gens instinctivement choisissent la sécurité et mettent en pause la liberté si les deux valeurs sont présentées comme alternatives. De plus, le terrorisme peut avoir une conséquence négative sur la cohérence républicaine au sein d'une nation civique. La tentation de bloquer la liberté au nom de la sécurité devient très forte. C'est la situation actuelle en France, un pays secoué par plusieurs crises majeures sur les plans social, économique, politique, sécuritaire et identitaire.

*Liberté en péril* est divisé en dix-sept courts chapitres qui présentent différentes questions liées au thème central, par exemple des questions centrées sur la liberté d'expression, sur la liaison entre la liberté et la sécurité, sur la religion ou sur le féminisme. Dans chaque chapitre l'auteur fait une brève mais profonde revue de la littérature sur la question spécifique et discute pourquoi cette question est pertinente pour comprendre l'ensemble de la problématique. Ces chapitres cependant ne donnent pas des réponses définitives à la question centrale de l'ouvrage. Ils représentent de la bonne nourriture intellectuelle pour comprendre notre situation qui n'a pas une sortie facile.

La force principale de l'ouvrage est, paradoxalement, sans aucun doute le manque d'une réponse définitive concernant la question de base implicite, qui est « que faire? comment prévenir la destruction de la liberté? » Dans la belle tradition intellectuelle française, on pose une question non

pour justifier la proposition d'une réponse déjà présente dans la tête de l'auteur, mais pour motiver les lecteurs à chercher, à proposer et à débattre leurs propres réponses. L'ouvrage dans ce cas n'est pas une simple manipulation mentale, mais plutôt un parcours intellectuel qui montre la profondeur et l'importance de la problématique, la raison pourquoi elle devrait être considérée comme prioritaire dans les débats sociaux.

Une fois que la problématique est posée, le temps vient de proposer des solutions. Ce n'est pas suffisant de tirer l'alarme. La responsabilité civique dont parle l'auteur exige aussi d'avoir un plan général, pas nécessairement un plan optimal, mais au moins faisable, pour trouver une solution. Une solution qui, si l'on comprend bien la position de l'auteur, doit mener vers le rétablissement de la liberté au centre de la vie sociale française.

L'ouvrage *Liberté en péril* de Jean-Yves Cornachon ne s'adresse pas seulement aux spécialistes et aux étudiants en sciences politiques et sociales, mais aussi aux lecteurs pour lesquels les tendances contraires à la liberté ne sont pas seulement des questions théoriques. Malgré l'attention de l'auteur centrée sur le modèle social et politique républicain français, la problématique de l'ouvrage passe au-delà des frontières de l'Hexagone. La liberté n'est pas en péril seulement en France et, pour cette raison, des solutions ne doivent pas être limitées aux débats entre les citoyens français seulement.

Siméon Mitropolitiski

Faculté des sciences sociales,  
Université d'Ottawa  
smitropo@uottawa.ca

---

***L'État africain et sa diaspora face à la mondialisation: la nation dans l'entre-deux***, sous la direction de Paul Elvic Matchom et Patrice Moundounga Mouity, Paris, L'Harmattan, 2021, 261 p.

L'étude des diasporas et de leurs relations avec leur pays d'origine occupe une place croissante dans les domaines des sciences politiques et de la sociologie et met en

lumière les répercussions qu'elles peuvent avoir dans le développement politique, économique et social du continent. Loin d'être uniquement spectateurs de l'évolution de leur pays d'origine, les membres de la diaspora africaine s'impliquent activement par divers moyens dans la vie politique et économique de leur pays d'origine. Paul Elvic Matchom rappelle dès l'introduction du livre que les troubles politiques vécus au Cameroun depuis la célébration de l'indépendance de « l'État virtuel » de l'Ambazonie – région à majorité anglophone réclamant son indépendance de Yaoundé – ont permis de saisir toute l'importance de la diaspora camerounaise d'expression anglaise dans le financement des actions menées par les indépendantistes d'Ambazonie. Partant du principe que la diaspora occupe une place de plus en plus importante dans la politique africaine, les auteurs de cet ouvrage collectif souhaitent contribuer à l'analyse de l'action de la diaspora africaine à l'aide d'études de cas précis. Quatre grands thèmes sont étudiés, soit « Diaspora et participation violente », « L'internet : un effet multiplicateur de la participation diasporique », « Diaspora et élections » et « Diaspora vue de l'Union africaine ».

Diaspora et participation violente – C'est sur la question des rapports entre la violence et les diasporas que s'ouvre le livre avec des études sur le Cameroun et la participation d'Africains à des conflits armés à l'extérieur de leur pays. La diaspora camerounaise a en effet participé à l'organisation d'événements, parfois violents, visant à promouvoir l'indépendance de l'Ambazonie au Nigéria, en Afrique du Sud, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Par ailleurs, l'appui de la diaspora au candidat de l'opposition Maurice Kamto lors des présidentielles de 2018 est un autre exemple des tentatives menées par la diaspora pour déstabiliser l'ordre politique du Cameroun afin d'obtenir une reconnaissance et à terme revenir au pays dans des conditions politiques plus favorables à la cause anglophone. Parallèlement, la déstabilisation de l'ordre politique mène plusieurs Africains à profiter de leur expérience militaire pour se lan-

cer dans des activités de mercenariat dans d'autres régions du continent. L'étude de cas montre le rôle de ces mercenaires dans les conflits secouant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale et met en lumière comment ces mercenaires peuvent parfois être instrumentalisés pour favoriser l'atteinte d'objectifs politiques spécifiques.

L'Internet : un effet multiplicateur de la participation diasporique – Les trois chapitres traitant de ce thème s'inscrivent dans une démarche de « politique par le bas » afin d'analyser les activités des diasporas sur Internet pour influencer la politique de leur pays d'origine. Plus spécifiquement, ces contributions étudient l'action militante des diasporas gabonaise, camerounaise et ivoirienne sur la toile. Bien que l'action de chacune de ces diasporas comporte des caractéristiques différentes, les trois contributions mettent en lumière que les diasporas visent des objectifs communs, c'est-à-dire la prise en compte de leurs intérêts et de leurs idées dans le processus politique de leur pays d'origine. Dans les trois cas à l'étude, l'avènement des réseaux sociaux et leur usage de plus en plus fréquent placent l'État dans une position parfois délicate où l'activisme des diasporas sur Internet peut modifier l'agenda politique du gouvernement en place.

Diaspora et élections – S'inscrivant en continuité avec la thématique étudiée dans la précédente section, les deux chapitres de cette section étudient les enjeux à la fois politiques et logistiques à l'exercice du droit de vote des diasporas au Sénégal et au Burkina Faso. L'exemple sénégalais montre que malgré une participation de plus en plus importante de la diaspora aux élections présidentielles, le poids réel de cette dernière dans les résultats du vote demeure néanmoins faible, car la diaspora sénégalaise représentait 4,6% des électeurs inscrits au fichier électoral en 2019. L'influence de la diaspora réside davantage dans sa stratégie communicationnelle sur les réseaux sociaux pour faire avancer certaines idées. Dans le cas burkinabè, la situation est tout autre, car l'État éprouve certaines difficultés, notamment sur le plan logistique, à assurer le droit

de vote des membres de la diaspora. Cet état de fait fragilise la capacité de l'État burkinabè à assumer ses fonctions régaliennes compte tenu de ses difficultés à régler les contentieux électoraux et assurer la sécurité des lieux de vote à l'extérieur du territoire national.

Diaspora vue de l'Union africaine (UA)

– Dans cette dernière rubrique du livre, les auteurs analysent la position de l'UA à l'égard de la diaspora. Les deux chapitres mettent en lumière une contradiction dans la position de l'UA à l'égard de la diaspora africaine : l'UA fait de la diaspora un acteur important du processus politique et administratif en considérant la diaspora africaine comme la sixième région de l'UA et en laissant des sièges réservés aux membres de la diaspora dans certaines instances de l'organisation. De plus, l'organisation s'est dotée « d'un cadre et d'une politique définissant les conditions de participation de la diaspora à la construction de l'UA » (p. 250). Malgré l'importance que donne l'organisation à la diaspora, cette dernière n'occupe qu'une place marginale dans l'Agenda 2063, document présentant les actions à mener pour assurer le développement et la prospérité de l'Afrique dans les prochaines décennies.

Analyse – Sur le plan méthodologique, l'ouvrage comporte plusieurs faiblesses. La principale réside dans l'absence d'un fil conducteur clair. L'introduction, somme toute très courte, ne pose pas clairement la problématique que l'ouvrage souhaite résoudre. Au surplus, on y fait référence aux deux inspirations qui ont mené à la rédaction de l'ouvrage : d'une part, les élections présidentielles de 2018 au Cameroun qui ont reconduit Paul Biya à la tête du pays pour un septième mandat et, d'autre part, la volonté d'améliorer la compréhension de « la place de la diaspora africaine dans l'animation de la politique des États africains et du continent ». En outre, la manière dont les quatre thèmes qui structurent l'ouvrage ont été choisis n'est pas présentée. Par ailleurs, la quatrième de couverture souligne un état de fait fort important : la comparaison des diasporas africaines avec les diasporas juives, indiennes, chinoises et libanaises

« nourrit les fantasmes les plus surréalistes, les craintes les plus exagérées et les attentes les plus insoupçonnées ». Il aurait été intéressant de pousser l'analyse de cette question dans la réflexion sur la méthode et de répondre à la question : quel serait l'apport à la connaissance scientifique d'une analyse comparative des diasporas africaines entre elles ? En outre, une introduction plus longue formulant une problématique claire, une réflexion sur la place de l'analyse comparative dans le contexte des diasporas africaines et une présentation de la manière dont les thèmes ont été choisis aurait permis de régler plusieurs problèmes de méthode.

Une autre faiblesse de l'ouvrage réside dans les deux chapitres discutant du thème de la « Diaspora vue de l'Union africaine » où l'on présente à première vue des résultats de recherche contradictoires : on démontre la quasi-absence de la diaspora dans l'Agenda 2063, mais on affirme que la diaspora occupe un rôle important dans les instances de l'organisation. S'agit-il effectivement d'une contradiction de l'UA dans sa position ou cette dilution de la diaspora dans l'Agenda 2063 avait-elle un objectif précis ? À la lecture des deux chapitres, je n'ai malheureusement pas de réponse à cette question.

Néanmoins, je ne considère pas l'absence de définition du concept de « diaspora » comme une faiblesse méthodologique. Au lieu de proposer une définition, les auteurs citent plutôt plusieurs références sur cette question que le lecteur intéressé par ce débat pourra consulter. Une présentation rigoureuse des débats conceptuels entourant la diaspora aurait nécessité un chapitre entier et n'aurait pas nécessairement permis de mieux saisir les arguments avancés par les auteurs de l'ouvrage. L'objectif de *L'État africain et sa diaspora face à la mondialisation* est avant tout de présenter des études de cas et non une théorie sociologique et politique du concept.

L'apport le plus intéressant à la recherche est dans les deux chapitres déclinant le thème « Diaspora et participation violente ». Sauf erreur, il est assez rare d'aborder la question de la diaspora sous l'angle de la

violence : traditionnellement, les études vont plutôt parler de la participation électorale ou du soutien financier que la diaspora offre aux membres de leur famille qui sont restés dans le pays d'origine. La participation violente de la diaspora à la vie politique de leur pays d'accueil est un fait qui mériterait d'être plus amplement étudié. Plus spécifiquement, le chapitre portant sur les activités de mercenariat de la diaspora ouvre des pistes de recherche très prometteuses.

Riche de plusieurs études de cas très intéressants, l'ouvrage présente plusieurs problèmes méthodologiques. Rédigé d'une manière inutilement complexe dans la tradition de la sociologie française, ce livre saura néanmoins intéresser tout lecteur intéressé à l'Afrique et à ses relations avec ses diasporas.

Christian Jaouich  
Ministère du Conseil exécutif,  
Gouvernement du Québec  
christian.jaouich.1@gmail.com

---

***Le journalisme intégral***, d'Antonio Gramsci [trad. Fabien Trémeau], Paris, Éditions Critiques, 2022, 112 p.

Précurseur de ce que Perry Anderson a appelé le « marxisme occidental », Antonio Gramsci [1891-1937] est aujourd'hui surtout connu pour ses *Cahiers de prison*, un ensemble de textes et de notes qu'il rédige entre 1929 et 1935, lors de son incarcération dans les geôles du régime de Benito Mussolini. L'écriture est pourtant une activité à laquelle Gramsci se consacre bien avant cette période d'emprisonnement : en 1913, alors âgé de 22 ans, il publie ses premiers articles de presse et commence à contribuer à différentes revues. Une dizaine d'années plus tard, devenu entre-temps secrétaire général du Parti communiste italien (PCI), il continue d'écrire dans les journaux, qu'il considère alors comme l'un des lieux privilégiés de la lutte pour l'« hégémonie culturelle ».

C'est cette facette de l'œuvre de Gramsci que les Éditions Critiques ont souhaité mettre de l'avant en publiant un court volume réu-

nissant sept textes du théoricien et militant italien, dans lesquels ce dernier s'attache à penser la pratique, les moyens et les buts de l'activité journalistique. Bien que certains de ces textes aient déjà été traduits en français, d'autres, en revanche, sont inédits et constituent de ce fait un apport précieux pour les lecteur-trices francophones. En rassemblant ces textes, les Éditions Critiques permettent en outre à leur lectorat de constater l'évolution des réflexions de Gramsci au sujet du journalisme. Ainsi, si les trois premiers textes sont empreints d'un certain idéalisme, et que les trois suivants font montre d'un sens pratique nettement plus développé, le dernier, lui, témoigne d'une compréhension fine des enjeux matériels et intellectuels auxquels toute entreprise de presse est forcément confrontée.

« Boycoter-les! boycotez-les! boycotez-les! » – L'ouvrage s'ouvre par une critique en règle du journal bourgeois – journal essentiellement idéologique, affirme Gramsci, et qu'il qualifie de « journal-marchandise » (p. 41). Certes, écrit-il, l'« acte [...] qui consiste à choisir [un] journal » (p. 30) n'a rien d'un geste militant; du moins est-ce un acte qui ne semble pas réellement porter à conséquence, aussi bien économiquement que politiquement. C'est oublier, remarque-t-il, que « les journaux bourgeois racontent les faits les plus simples d'une manière qui favorise la classe bourgeoise » (p. 31). Dans leurs colonnes, une grève sera généralement synonyme de désordre ou de nuisance, tandis que l'adoption d'une loi de retour au travail sera souvent présentée comme une nécessité, voire comme une bonne chose. Pour l'auteur des *Cahiers de prison*, l'achat d'un journal bourgeois représente donc à la fois un geste en faveur des « lois mercantiles du capitalisme » (p. 44) ainsi qu'une forme de soutien apporté à « des idées et [à] des intérêts qui [entrent] en contradiction avec [ceux] [de] la classe ouvrière » (p. 30).

Dans ces conditions, observe Gramsci, on s'étonnera peut-être que des « centaines de milliers d'ouvriers [*sic*] donnent régulièrement [...] leur argent au journal bourgeois, contribuant ainsi à créer son pouvoir » (p. 31). Selon le théoricien et militant ita-